

Questions orales

LE BIEN-ÊTRE

LE CAS DES PENSIONNAIRES DE LA MAISON DE REPOS—
L'OPPORTUNITÉ DE CONSULTATIONS
FÉDÉRALES-PROVINCIALES— LES MESURES
ENVISAGÉES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que, selon la télévision et les journaux, un grand nombre d'invalides âgés pensionnaires à la Maison de repos située à Laval, vivent dans des conditions intolérables, et étant donné que le ministre se soucie du bien-être de ces personnes qui sont bénéficiaires de la pension de vieillesse, je voudrais lui demander s'il s'est entretenu de la question avec son homologue du Québec dans l'espoir de tirer au clair cette situation et peut-être d'autres semblables?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je dois rencontrer mon collègue du Québec en fin de semaine, et je profiterai de cette occasion pour lui faire part du point de vue soulevé par le député de Winnipeg-Nord-Centre.

* * *

LES CRUES

LES DÉGÂTS SUR LES RIVES DES GRANDS LACS—
L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS—DEMANDE
D'ENTRETIENS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX QUANT À LA
RÉGLEMENTATION

[Traduction]

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Environnement. Quelles nouvelles propositions a-t-il mises au point avec ses homologues provinciaux pour réduire ce qui semble être les formalités administratives entre ministères et compétences, qui ont empêché la distribution des fonds affectés au niveau local de la reconstruction après presque quatre mois et deux autres désastres depuis la première tempête dévastatrice et les dégâts causés par la crue des Grands lacs?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Je me renseignerai, monsieur l'Orateur. Je ne sais pas exactement de quel programme le député veut parler.

M. Danforth: Tout en se renseignant, le ministre procédera-t-il également avec ses homologues provinciaux à une revue des règlements actuels pour trouver moyen d'aider financièrement, du moins dans une certaine mesure, les propriétaires le long des rives et des digues qui n'auraient pas droit à une telle aide en vertu des dispositions actuelles?

M. Davis: Les dispositions sont établies par les provinces. Ce sont elles qui traitent directement avec les propriétaires et le gouvernement fédéral leur offre son appui.

• (1510)

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre verra-t-il à ce que tout financement concerté donne lieu à une répartition uniforme, de sorte que tous les résidents des régions adjacentes aux lacs Saint-Clair, Érié et Ontario, qui ont subi des pertes et qui continueront à en subir, soient compensés de façon adéquate et uniforme plutôt que les seuls résidents

[M. Diefenbaker.]

de l'extrémité ouest du lac Érié, comme c'est le cas présentement?

M. Davis: Monsieur l'Orateur, nous sommes convenus avec les provinces que l'aide s'appliquera à tous les propriétaires, et dans toutes les régions, pendant toute l'année civile.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'espérais que les députés tâcheraient de limiter le nombre de leurs questions supplémentaires. Le député d'Oxford a une autre question supplémentaire à poser. Je lui donnerai la parole, après quoi je devrai passer à un autre sujet. Il est impossible de diriger la période des questions s'il y a trop de questions supplémentaires.

LES DÉGÂTS SUR LES RIVES DES GRANDS LACS—LA
RÉSERVE DE SACS DE SABLE

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Le ministre, en tant que président du comité du cabinet chargé d'étudier la situation d'urgence actuelle dans les Grands lacs, s'assurera-t-il au moins que l'on peut obtenir des sacs de sable dans le cas, où surgirait comme il est vraisemblable, une seconde situation d'urgence? Il semble qu'il y a quinze jours, il n'y avait pas de sacs de sable pour construire des digues d'urgence.

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, on a discuté avec les provinces et le ministre de la Défense nationale de mesures de ce genre.

LES DÉGÂTS SUR LES RIVES DES GRANDS LACS—
L'ABAISSMENT DU NIVEAU DES EAUX—L'OPPORTUNITÉ
DE LA PRÉSENTATION DES VUES DE LA COMMISSION
MIXTE INTERNATIONALE DEVANT UN COMITÉ DE LA
CHAMBRE

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, je désire adresser une question supplémentaire au ministre de l'Environnement. Étant donné la gravité de la situation, le ministre voudrait-il voir si certains membres ou cadres de la CMI peuvent se présenter devant un comité de la Chambre afin que les députés intéressés puissent découvrir quelles mesures sont prises ou peuvent être prises pour abaisser le niveau des lacs?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, le comité compétent de la Chambre sera saisi, au cours des prochaines semaines, des prévisions du ministère concernant les ouvrages de protection et le niveau des Grands lacs.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Peut-il dire si le «caucus» du parti libéral ou le conseil des ministres a décidé de l'éventualité du retrait ou de la réduction des crédits en faveur de la Société Radio-Canada?

M. l'Orateur: La question n'est évidemment pas recevable.